

LE MAG DU PUY

N°9

juin - juillet 2011

www.ville-lepuysaintereparade.fr

SAINTE-RÉPARADE



■ ■ ■ DOSSIER

Logement pour tous : un besoin urgent

■ ■ ■ AGIR AU QUOTIDIEN

Deux chantiers
pour valoriser
le centre du village

■ ■ ■ ÇA BOUGE AU PUY

**Festivités,
culture et sport**



VILLE DU PUY
SAINTE-RÉPARADE

SOMMAIRE

■ **Le Mot du Maire** 3

■ **Agir au quotidien** 6-7

*Deux chantiers pour valoriser le centre du village
Les travaux du Printemps*

■ **Ça bouge au Puy** 8-10

Festivités, culture et sports

■ **Du côté des plus jeunes** 11

*La ronde des carnivals pour les tout-petits
Oui nos enfants aiment lire !*

■ **Rencontre** 12

*La famille PASCAL et le Château d'Arnajon :
une histoire d'amour*

□ **Citoyenneté** 13

*Résumé du dernier conseil municipal :
les principales délibérations*

■ **Vie démocratique** 14

Libre expression des élus

■ **Jour après jour** 15

*Naissances, mariages, décès.
Commémoration du 8 mai*



□ **Dossier** 4-5

*Logement pour tous :
un besoin urgent*

Horaires de la Mairie

Accueil / Etat Civil

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Mercredi de 8h30 à 12h
*fermé l'après midi
(accueil téléphonique uniquement)*
- Samedi de 9h à 12h

Contact

Tél. : 04 42 61 82 36
contact@mairie-lepuy-sainte-reparate.fr
www.ville-lepuy-sainte-reparate.fr

Service Urbanisme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et uniquement sur rendez-vous l'après-midi

Police Municipale

- 7 jours / 7
- Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Tél. : 04 42 61 82 90

N° Elu d'astreinte en cas d'urgence
en dehors des horaires d'ouverture

Tél. : 06 68 48 51 49



Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : Anne-Claire Frieh
Photos : Mairie du Puy-Sainte-Réparate • P. Foliot
Légende de la photo de couverture : Château d'Arnajon
Dépôt légal : 22 janvier 2009

Imprimerie :
N° siret 410 778 674 000 37
Imprimé sur papier recyclé Cyclus



Mes chers concitoyens,

Nous sommes très préoccupés par le fait que notre village soit, lui aussi, touché par d'importants problèmes d'insécurité et d'incivisme.

Le dossier du Mag du Puy n°7 était entièrement consacré à cette question et détaillait les mesures que nous avons prises depuis 3 ans, avec principalement le renforcement de la Police municipale. Aujourd'hui notre Municipalité a lancé un marché public pour la mise en place des premières caméras de vidéo surveillance.

Mais force est de constater que le Gouvernement continue à diminuer les moyens et effectifs attribués à la Police nationale et à la Gendarmerie et qu'il ne remplit donc plus sa mission de sécurité publique dont l'Etat a la charge.

Nous continuerons à assumer du mieux possible selon les ressources communales la réponse en termes de sécurité mais resterons exigeants quant à l'engagement des services de l'Etat sur leurs obligations.

L'insécurité, une **préoccupation** **quotidienne** de notre **Municipalité**

Bien à vous

Jean-David CIOT
Maire du Puy-Sainte-Réparate
Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix



Logement pour tous : un besoin urgent

Se loger déceimment aujourd'hui relève du parcours du combattant. Dans un contexte socio-économique difficile depuis plusieurs années, une grande majorité des catégories socioprofessionnelles doivent consacrer une part de plus en plus considérable de leurs revenus à cette préoccupation vitale.

Insuffisamment pourvu en logements sociaux, soumis aux lois du marché immobilier extrêmement tendu, le village du Puy doit aujourd'hui sortir de l'impasse, de l'immobilisme des dernières années, s'il veut continuer à pouvoir accueillir en particulier ses enfants.

Une population en mal de logement

La population de la Commune se compose à la fois de familles d'actifs exerçant des métiers de catégories socioprofessionnelles plutôt aisées et de ménages aux revenus moyens. En 2006, date du dernier recensement exploitable, 48% des ménages avaient un revenu fiscal de référence inférieur à 12 000 € (moins de 1 100 €/mois), 67% inférieur à 19 000 € (moins de 1 740 €/mois), 85% inférieur à 31 000 € (2 840 €/mois).¹

La pression immobilière réduit les possibilités d'investissement de nombreux ménages aux revenus limités sur le territoire puéchen (jeunes, personnes âgées...), confrontés à une offre immobilière souvent inaccessible.

Les agences immobilières locales constatent une augmentation des demandes ne pouvant être satisfaites, en raison du manque de logements disponibles mais aussi du prix élevé des loyers ou des biens à la vente. Cette pénurie et ces prix élevés freinent aussi le dynamisme du village.

Quant au logement social, avec 12% du parc immobilier qui lui est consacré, Le Puy-Sainte-Réparate est loin d'être le mauvais élève de la région. Le village compte deux fois plus de logements aidés que

la moyenne sur la zone rurale de la Communauté du Pays d'Aix, mais il pâtit du fait de ne pas avoir lancé de programme d'habitat de 2001 à 2007.

Néanmoins la Commune se trouve bien en dessous du taux légal en la matière, fixé à 20%. Le Puy compte environ 2000 foyers. Parmi eux, 30% sont locataires, dont 45% dans des logements sociaux.² Le nombre de locataires en logement aidé au Puy est bien inférieur à la moyenne nationale, ce qui s'explique en partie par le fait que le parc locatif social se situe majoritairement dans les zones urbaines. Plus de 260 logements aidés – appartements et maisons individuelles – sont gérés par deux bailleurs sociaux (13 Habitat et la SNHM). On dénombre une majorité de T3 (45%), T2 (25%) et T4 (22%). 80% des habitats sociaux familiaux ont été livrés avant 1974, à une période d'accroissement rapide de la population puéchenne en raison de l'accueil de rapatriés d'Afrique du Nord et d'employés aux travaux du Canal EDF et du CEA Cadarache. Seule une résidence, Le Pressoir, projet engagé au début des années 90, date de moins de 5 ans.

Depuis 3 ans, la Municipalité s'est engagée dans la voie du dialogue avec les bailleurs sociaux, en sou-

tenant les demandes et doléances des locataires. A ce jour cette coopération a permis le raccordement au gaz de ville des immeubles de La Roubine ainsi qu'une amélioration des conditions de la collecte des déchets, le démarrage d'un programme de petites rénovations au Pressoir. A l'étude également ; l'amélioration de la sécurité à la Taillade et aux Viaux. Cette pénurie globale d'habitations accessibles pose d'autant plus problème que la Commune du Puy continue d'attirer de nouvelles populations, ce dont on peut se réjouir pour l'avenir du village. La ten-

Un autre regard sur le logement social

dance de l'habitat résidentiel jumelée au projet ITER et à la dynamique du territoire CPA (3500 emplois créés par an) conforte les perspectives d'évolution en hausse. L'analyse des fichiers FILOCOM (Direction Générale des Impôts, 2005) permet d'avoir un aperçu de l'évolution récente. Concernant l'ancienneté dans le logement, on constate qu'en 2005 la

Demandes de logements enregistrées au CCAS

	T2	T3	T4	T5	Total
Avril - Déc. 2008	9	11	13	5	38
2009	20	12	8	1	41
2010	17	20	9	4	50
Fin mai 2011	12	13	5	2	32

Soit d'avril 2008 à fin mai 2011, l'équivalent de 61% du parc de logement social existant sur la commune.

Si les demandes par types de logement correspondent à l'offre existante, c'est-à-dire qu'elles concernent majoritairement des T2 et des T3, c'est parce que les administrés connaissent le parc des logements potentiellement disponibles sur le village. Cela ne doit pas occulter que l'offre de T4 (3 chambres = 1 couple et 2 enfants) et T5 s'avère insuffisante.

Logements aidés attribués sur Le Puy-Sainte-Réparate

	T1	T2	T3	T4	T5	Total
Avril - Déc. 2008	1	4	6	2	1	14
2009	0	1	4	0	3	8
2010	0	8	6	1	1	16
Fin mai 2011	0	2	5	0	0	7

Soit d'avril 2008 à fin mai 2011, l'équivalent de 17% du parc de logement social existant sur la commune.

majorité des ménages occupaient leur habitation depuis à peine plus de 5 ans.

Révélateur de la crise économique et des difficultés croissantes des ménages, la demande pour du logement aidé ne se tarit pas et concerne désormais une grande partie de la population.

Une analyse du profil des demandeurs de logement social au Puy-Sainte-Réparate entre mi-2008 et fin 2009 permet d'observer que 28% sont des salariés/employés, 26% des retraités, 15% des demandeurs d'emploi, 7% des professions intermédiaires, 2% des ouvriers. Quant au profil familial, il a une

“Un village toujours très attractif”

forte tendance à se composer de plus en plus de personnes seules (36%) ou de familles monoparentales avec enfants à charge (31%). On notera que la première cause motivant les demandes de logement social est la séparation du couple, qui touche toutes les catégories socioprofessionnelles et qui implique à chaque fois la recherche de deux nouveaux logements pour un coût plus modéré (compte tenu des

ressources divisées par deux), adaptés à l'hébergement d'enfants souvent en garde alternée (donc T3 minimum). Autre tendance à prendre en compte : le vieillissement de la population, puisqu'entre 1990 et 1999, on constate une augmentation de quasiment toutes les tranches d'âge supérieures à 40 ans, et une diminution pour les classes inférieures excepté les 10-14 ans.² Il est donc primordial de trouver les solutions au problème du logement pour les personnes seules et âgées dont les ressources s'avèrent souvent limitées. ■

¹ source AUPA - 2008

² source INSEE 2006



Projet du futur éco-quartier de la coopérative

Zoom sur les projets en cours : l'éco-habitat à l'honneur

Au delà des impératifs réglementaires, notamment des 20% de logement social exigés par l'Etat, il est opportun de s'interroger sur la nécessité d'ouvrir les possibilités de logement au sein de notre

village, en considérant à la fois les conséquences de la crise socio-économique qui ont accru les difficultés de se loger, les enjeux d'une mixité sociale et architecturale réussie, un cœur de village attractif, l'accueil des seniors mais aussi la sauvegarde de notre qualité de vie rurale en maîtrisant l'urbanisation. Si la production immobilière depuis la fin des années 90 a été bien équilibrée entre individuel et collectif (142 logements individuels et 146 collectifs, qu'il soient sociaux ou privés, ont été autorisés), l'effort global a été insuffisant et doit être poursuivi et intensifié pour répondre aux besoins des ménages et à la diversification des logements. Une prédominance de l'habitat individuel risque de poser à terme des problèmes dans le parcours résidentiel des ménages. En effet, sur un territoire qui connaît une croissance encore importante, il est primordial d'assurer la continuité dans la « chaîne du logement », à savoir la possibilité d'évoluer dans son type d'habitat au gré des modifications des ressources.

Forte de ces constats, la Municipalité a travaillé sur plusieurs projets en vue d'apporter au plus vite des réponses à la crise du logement, appuyée par les analyses de l'AUPA (Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix), les recommandations du CAUE 13 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône) et les réflexions issues du groupe de travail extra municipal mis en place fin 2008 autour des questions d'urbanisme, associant des élus de la Majorité et de l'Opposition ainsi que des représentants de la société civile. Notons que la Commune du Puy a pour atout de compter nombre d'équipements publics, qui, bien que nécessitant pour certains de lourdes rénovations, répondent aux besoins potentiels d'une population en augmentation. De plus, la Station d'épuration en cours de construction a été dimensionnée pour tenir compte d'une éventuelle évolution démographique du village.

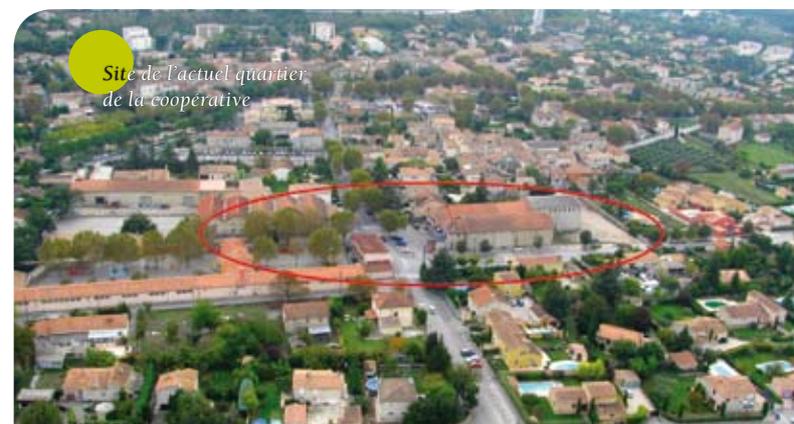
Le parti pris a été de se consacrer en premier aux « espaces vides » au cœur du village, même si des études ont déjà été menées au sujet du développement urbain dans les espaces encore naturels placés en ZAD (Zone d'Aménagement Différé) à proximité du noyau urbain. Le projet le plus abouti est constitué de 9 à 10 maisons individuelles en T2, T3 et T4 avec jardinnet qui seront achevées rue du Luberon d'ici 3 ans. Baptisé « **Les Batignolles** », il sera géré par un bailleur social et proposera 30% de logements en PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration), le reste en PLUS (Prêt locatif à usage social).

Non loin de là, en face de l'école maternelle, la réhabilitation du quartier de la cave coopérative sera l'occasion de créer « **l'éco quartier de la coopérative** ». Présentée le 23 mai à l'ensemble du Conseil municipal et au groupe de travail sur l'urbanisme mentionné plus haut, une étude a présenté l'opportunité de créer à cet emplacement de grande qualité un nouveau quartier de vie combinant environ 30 logements mixtes aux normes BBC¹ – maisons individuelles, petits

immeubles en R+2, dans des proportions envisagées d'un tiers de logement social, un tiers de logement en accession à la propriété et un tiers de logement libre. Le projet inclut également des services publics à la personne et des équipements culturels (salle de spectacle/ amphithéâtre, bibliothèque-médiathèque-ludothèque). Le tout envisagé dans une perspective de requalification architecturale de ce site, portée par les bâtis remarquables que sont la façade de la cave coopérative et les hangars jouxtant l'école. L'objectif, au-delà de la mise à disposition de nouveaux logements, est d'apporter plus de sécurité et moins de nuisances aux élèves, tout en développant une vie locale attractive pour les riverains à l'aide d'un schéma de déplacements faisant la part belle aux modes doux (cycles et piétons), de l'utilisation d'énergies renouvelables et de la mise en valeur du réseau d'irrigation présent sur ce site. Ce projet devrait être discuté avec la population à la rentrée de septembre.

Quid de l'urbanisation dans les périmètres de ZAD ? Commandée par la Commune avec l'aide de la Communauté du Pays d'Aix, une étude menée en 2009-2010 doit être approfondie pour la création d'un nouveau quartier de vie **au lieu-dit des Bonnauuds** à l'Est du village. Les enjeux que représentent la liaison réussie entre le centre ville, la zone agricole et le collège, mais aussi l'apport de nouveaux logements harmonieux distincts d'un lotissement, en continuité avec le bourg, sont extrêmement importants pour la configuration future du Puy et nécessitent une grande vigilance. C'est pourquoi le Maire Jean-David CIOT et son Adjoint à l'Urbanisme Michel REYRE engageront prochainement un travail complémentaire destiné à réétudier l'urbanisation de cette partie du village. **Le projet sur les parcelles « ZADées » à l'Ouest du territoire**, se trouve quant à lui bien avancé. Là encore il s'agit de créer un véritable éco-quartier de vie (et non pas un lotissement), en prolongement de l'urbanisation existante, et tourné vers le village. Pour cela les scénarios proposés incluent un équipement public et des logements mixtes en petit collectif et individuel, allant du T1 au T5 (20% de logements sociaux, 30% d'accession aidée, 50% libre). Tout en intégrant les contraintes liées à la canalisation de transéthylène et d'hydrocarbures présente à proximité du site, son enjeu est de respecter l'identité agricole forte, en confortant par exemple la trame de l'eau formée par les roubines et les vallats. ■

¹ Bâtiment Basse Consommation



Site de l'actuel quartier de la coopérative

— Deux chantiers pour valoriser le centre du village

Création de trottoirs et voies cyclables av. du Stade



Plusieurs fois évoqué dans ces pages, le **schéma directeur d'implantation de voies de modes doux**, imaginé par la Municipalité avec Rodolphe REDON, délégué à la sécurité routière et à l'accessibilité, prend forme avec le **chantier de l'avenue du Stade** (pour un coût de 124 000 €, subventionné par le Conseil

aux Morts a débuté (il coûtera 50 000 €, toujours subventionné par le département). Depuis mi-mai les travaux vont bon train pour détruire les anciens WC publics inutilisables, et ouvrir la perspective sur le centre du village. L'objectif dessiné par le Maire et son premier Adjoint aux travaux Jean-Claude NICOLAOU : proposer un espace public agrandi, requalifié et agrémenté de quatre places de stationnement, faisant écho à la place Louis Philibert, où seront d'ailleurs intégrées harmonieusement de nouvelles toilettes publiques. Ce sera aussi l'occasion d'implanter à cet endroit des containers plus esthétiques (voir article ci-dessous). ■

général 13). Première phase d'un circuit dédié aux cycles, piétons et personnes à mobilité réduite, prévu pour relier le complexe sportif au futur collège, cet aménagement sécurisera notamment les trajets des enfants de l'école à la piscine et aux tennis. Il est aussi l'occasion de régler les problèmes de pluvial sur cette rue et de remplacer les lampadaires vétustes par des équipements économes en énergie.

Impossible de ne pas l'avoir remarqué ; le **chantier du jardin du Monument**

Extension du jardin du Monument aux morts et création de places de parking



brèves

>> La Commune se dote de deux défibrillateurs. Au sein du bureau de la Police municipale et dans la salle des fêtes, se trouvent désormais deux défibrillateurs, acquis avec le soutien de l'Union des Maires et du Conseil général 13, dont l'usage est ouvert à tous, mais indissociable des gestes impératifs de premiers secours. Une formation fin juin a été dispensée aux agents de la Police municipale, des services techniques ainsi qu'aux élus.

>> Rappel : la TV exclusivement numérique au 5 juillet. Une information publique le 9 juin sur la place Louis Philibert visait à préciser aux administrés les dispositifs techniques liés à cette transition numérique.

>> Agir pour les plus démunis : la traditionnelle braderie du Printemps, fruit d'un immense travail des bénévoles de *La Croix-Rouge*, du *Secours catholique* et du CCAS qui méritent toutes nos félicitations, a rempli la salle des fêtes pendant une semaine courant avril. Une nouvelle fois la chasse aux bonnes affaires a permis de récolter quelque 8000 euros, reversés au profit des foyers en difficulté sur notre territoire.

Plus discrets les containers !

La placette du hameau de la Cride est le premier site du village à accueillir les colonnes à ordures enterrées, mises à disposition par la Communauté du Pays d'Aix. Depuis deux ans la Commune, par la voix du Conseiller municipal Bernard CHABALIER, était en pourparlers avec l'institution pour établir les lieux prioritaires d'implantation de ces containers plus esthétiques et de très grande contenance. C'est donc La Cride qui recevra les premières colonnes, placées discrètement dans le talus bordant la place ; l'occasion de démarrer un programme d'embellissement de ce lieu, très attendu par les riverains (remplacement de l'abribus par un équipement en verre, déplacé en bordure de place, et ouvrant la voie à un aménagement de l'ensemble de cette dernière). Les prochaines implantations concerneront le centre bourg (Le Cours et le début de l'avenue de la République).



Réaménagement de la placette de la Cride dotée des premiers containers enterrés

Ces équipements sont financés par la CPA, dans le cadre de sa compétence pour la collecte des déchets ménagers, les travaux de génie civil afférents (préparation des trous etc.) étant à la charge de la Commune.



Réfection du pont de la Ferratière



Les travaux du Printemps

• **Rénovation du Pont de La Ferratière** : pont historique de l'ancienne ligne de chemin de fer des « Batignolles », il constitue un accès direct aux terres agricoles situées au Nord du Canal de Marseille. Son état démontrait une très grande vétusté. Un Bureau d'études a été mandaté afin d'adapter au mieux la rénovation de cet ouvrage aux passages des engins agricoles (moissonneuses batteuses...). Le tablier bois vient donc d'être entièrement remplacé par un tablier béton, à l'issue d'un chantier d'un mois mené par le titulaire du marché à bons de commande maçonnerie de la Commune.

• **Valorisation des équipements sportifs** : Au stade, les travaux se poursuivent ; après le remplacement du portail d'entrée, les nouveaux lampadaires du terrain de foot stabilisé, le réaménagement des locaux et la pose d'une clôture extérieure, c'est au tour du grillage intérieur séparant les deux terrains d'être entièrement remplacé. Une étude détaillée des améliorations à apporter aux équipements du complexe sportif, supervisée par Rémi DI MARIA, délégué au sport, sera conduite d'ici la fin de l'année.

• **Améliorations sur les réseaux d'évacuation du pluvial** : à l'occasion des travaux du parking des Goirands, des dysfonctionnements affectant le réseau pluvial ont été constatés sur le hameau, ce fut donc l'occasion de dévier les eaux pluviales dans le Canal de Marseille. A venir très prochainement : le règlement du problème d'inondations au lotissement la Durance, boulevard de la Coopérative et avenue du Cours, pénalisant depuis longtemps de nombreux riverains.

• **Et le collège ?** : la Commune vient d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre (64 000 €) pour la création des voiries et réseaux destinés à desservir le futur collège, dossier essentiel pour l'avenir du Puy et suivi par le Maire et Geneviève DUVIOLS, déléguée à ce projet. Le bureau d'études retenu aménagera les abords de l'établissement (Coût : 1.3 M d'€). Les travaux propres au bâtiment seront lancés, quant à eux, par le Conseil général au 1^{er} trimestre 2012 (si l'appel d'offres aux entreprises lancé cet été est fructueux), pour que tout soit prêt pour la rentrée 2013 sur un terrain sécurisé.

• **Extensions des cimetières** : l'étude de faisabilité touche à sa fin et va permettre sous peu, avec l'aide de Brigitte PANICHI, Adjointe déléguée aux affaires sociales et funéraires, de finaliser le programme pour ces deux importants chantiers de 1,2 M d'€ (village et Saint Canadet) qui devraient démarrer avant la fin 2011.

• **Les panneaux de chemins sont arrivés !**

Plus facile de se repérer désormais, depuis la mise en place des premiers panneaux portant le nom des chemins, quasi absents jusqu'alors. Cette nouveauté fait suite au recensement exhaustif réalisé par la Conseillère municipale Jacqueline PEYRON, et complète la mise en place de la numérotation des habitations.



Le Puy, toujours en marche pour l'environnement !

2011 : année 1 de la phase « Commune Lauréate pour l'énergie » pour Le Puy-Sainte-Réparate, après un an de lancement de démarches environnementales en tant que « Commune en marche ». Symboliques, ces appellations expriment les différentes étapes du cheminement sur 4 ans du programme AGIR de la région PACA, auquel la ville du Puy a adhéré en 2009, porté par Edmond VIDAL, délégué aux économies d'énergie. La Commune bénéficie de l'accompagnement d'un bureau d'étude, un « facilitateur » qui l'aide à hiérarchiser, mettre en forme et appliquer ses projets liés à la maîtrise de l'énergie et à la protection de l'environnement. Un « Economiste

flux » formalise parallèlement divers diagnostics de consommation énergétique des bâtiments publics, des véhicules municipaux, des éclairages publics etc. Sur cette base, la Commune réussit à la fois à optimiser ses contrats d'abonnements auprès des différents prestataires d'énergie (- 3000 €/an sur les contrats EDF), et à mieux réfléchir et prioriser les investissements nécessaires sur les sites et équipements (acquisition d'un véhicule technique électrique dans le cadre du renouvellement du parc des utilitaires de la Commune, remplacement systématique des ampoules par des lampes à économie d'énergie imposé au prestataire du marché d'éclairage public).

A noter également :

- Le remplacement de la régulation des nouvelles chaudières à condensation de l'école Arc en Ciel afin d'optimiser les consommations de gaz, grâce au soutien du Conseil général 13.
- La mise en place, aux logements des écoles, d'huisseries à rupture de pont thermique avec vitrage 4 x 16 x 4 Argon afin d'améliorer l'isolation en accord avec la Réglementation Thermique 2012. ■



■ ■ ■ ÇA BOUGE AU PUY - Festivités ●

■ Des fêtes de Pâques colorées

Fin avril flottait un air de fête au village. Les manèges présents toute une semaine ont amusé les enfants, qui étaient aussi conviés à prendre part au défilé du samedi organisé par le Comité des Fêtes et la Commune sous l'impulsion de Muriel WEITMANN, Adjointe déléguée aux festivités. Sous un ciel tout juste éclairci, les costumes rivalisaient d'originalité et les animations de batucada et peña ont apporté la touche festive finale. Comme le veut la coutume,



le Caramentran a été brûlé à l'issue de son procès sur le bouldrome. Un goûter offert ensuite dans la salle des fêtes a réuni nombre d'enfants, avant d'ouvrir la voie à une grillades-party très conviviale.

Honneur aux Anciens le lundi de Pâques avec un Thé dansant où plus de cent danseurs étaient manifestement enchantés de se retrouver au son de l'orchestre pour enchaîner des pas de valse et de tcha-tcha-tcha. ■



■ Le Puy à l'heure du bio et des économies d'énergie

Avec pour sa 3^e édition près de 1700 visiteurs, le Village du bio, des éco-énergies et du bien-être a une nouvelle fois prouvé sa pertinence les 7 et 8 mai dernier au Puy. L'équipe du Comité des fêtes, autour de son Président Jacques FRENET, avait coordonné avec succès cet événement soutenu par la Municipalité et ses partenaires. S'informer sur



les énergies et véhicules propres ou les constructions écologiques, apprécier la saveur des aliments bio, découvrir l'artisanat éco-bio, faire le plein de produits zen, se familiariser avec les techniques du bien-être ; chacun a pu satisfaire ses attentes. Les enfants n'étaient pas en reste avec la petite ferme qui n'a pas désempé, un orchestre minéral original et des spectacles de sensibilisation aux gestes environnementaux.

Vive les voisins !



Depuis quelques années la « Fête des voisins », impulsée au plan national y compris dans les immeubles en ville, remporte un franc succès. Symbole même de la vie de quartier, de la solidarité et du plaisir de mieux connaître ces personnes qui vivent à quelques pas de chez soi,

elle se décline au Puy par plusieurs dîners conviviaux en plein air. Encouragées par la Municipalité, ces initiatives participent au plaisir de vivre au quotidien, renouent les liens sociaux et représentent une occasion de partager dans la bonne humeur et la simplicité une joyeuse soirée. Le 27 mai donc, les riverains de Saint Canadet, de la Cride, du Clos des platanes ou encore de l'Impasse des Genêts en ont profité pour cuire quelques grillades et trinquer ensemble. ■

Et aussi

» Les villes jumelées à l'honneur

lors de la grande fête annuelle du jumelage en Europe le 28 mai, dont l'édition départementale se déroulait cette année au Puy-Sainte-Réparate. L'occasion d'en savoir un peu plus sur les coutumes culinaires et traditionnelles de nos voisins européens et de sensibiliser les enfants à notre appartenance à l'Europe.

» La folie des brocantes se poursuit avec trois vide-greniers sur le village ces derniers mois :

organisé par la Mairie ou les Parents d'élèves au profit des coopératives scolaires, chacun a trouvé son public d'heureux chineurs... Sans oublier les Pucés des Couturières des Aiguilles de la Quiho le 3 avril qui proposaient aux mains habiles une multitude d'accessoires pour laisser libre cours à leur créativité.

» Les jeunes mamans ont été célébrées dimanche 29 mai sur le parvis de l'hôtel de ville autour d'un concert de l'Harmonie Junior de Pertuis conviée par la Municipalité dans le cadre des Rendez-Vous

Culturels, et des "Fruits d'été" joliment mis en valeur par l'équipe du Syndicat d'Initiative.

» Les mercredis-Guinguettes de Saint Canadet : 1^{ère} édition

réussie pour cette nouvelle initiative lancée le 15 juin par la Mairie, avec l'appui de l'Adjointe Sergine SAÏZ, pour animer une fois par mois en été le hameau de Saint Canadet. Marché provençal, vin et artisanat locaux, le tout avec un air de musette et une vraie ambiance de bal populaire traditionnel... Rendez vous le 6 juillet et le 31 août !



Des élèves associés au « Rendez-Vous Culturel » du Printemps

Il y a deux ans, le talentueux duo formé par Myriam DAUPS et Gérard DAHAN avait déjà enthousiasmé le public puéchen avec sa création intitulée « Récréation ». Pour ce Rendez-Vous Culturel d'avril, la Municipalité et la Commission Culture animée par la Conseillère municipale Maryvonne PESTRE ont choisi de les convier de nouveau, pour présenter leur spectacle musical « Au Coin de la Rue ». La Cie Vis à Vies nous a une fois encore prouvé son énergie vivifiante et communicative lors de cette soirée remplie de charmes ensoleillés, proposée en partenariat avec le Conseil général dans le cadre du dispositif Saison 13. En amont de cette représentation teintée de poésie aux accents latino, la Municipalité a invité les élèves de deux classes de CE1 et CM1 à une opération de sensibilisation culturelle et d'accompagnement le 31 mars. ■



Le théâtre amateur a tenu son 6^e festival

Avec 9 représentations concentrées en un week-end du 20 au 22 mai, les *Feux de la Scène*, soutenus par la Municipalité, ont réuni pour cette 6^e édition des troupes aux répertoires variés surfant sur les registres de l'humour aussi bien que de la réflexion.

7 compagnies participaient au concours, tandis que deux pièces étaient présentées en ouverture et en soirée de gala le samedi soir. Une merveilleuse occasion de plonger avec délice dans la magie de l'univers théâtral grâce à ce festival accessible à tous sur entrée libre.

Les lauréats : *Troupe l'Escarbille* de St Cannat (Masque d'or) - *Les Electrons Flous* du Puy (Masque d'argent) - *Le Temps des Lunes* de Cucuron-Vaugines (Masque de bronze). ■



La Présidente des Feux de la Scène Isabelle DELMAS lors de l'ouverture du festival, aux côtés des élus.



Brèves

» **Les premiers visiteurs du domaine La Coste...** En plein développement d'un projet d'art contemporain tout-à-fait exceptionnel,

Château La Coste, déjà fameux pour ses vignobles, a ouvert ses portes aux professeurs des écoles du Puy et, tout récemment, aux classes de CM2. A l'instar de la Semaine Bleue initiée par la Municipalité en 2010 et qui avait permis aux seniors du village de pénétrer en avant première cet univers, les élus délégués au patrimoine et aux écoles ont orchestré ces nouvelles visites de concert avec les propriétaires du domaine. Les enseignants puis les élèves ont pu ainsi déambuler

dans les jardins et les vignes pour admirer les œuvres d'art déjà en place, mais aussi découvrir les chaix de Jean NOUVEL ...

» **Estivales, 4^e cru :** c'est pour bientôt ... du 15 au 19 juillet, les Estivales viendront embellir vos soirées d'été. Ce festival municipal, soutenu par la Communauté du Pays d'Aix et le Conseil général des Bouches-du-Rhône, a largement fait ses preuves depuis 3 ans. Il conviera le public cette année à



5 soirées d'émotion avec du chant Gospel, un spectacle humoristique, une comédie musicale et un concert de jazz swing. Renseignements et réservations auprès du Syndicat d'Initiative.

» **Le vignoble en fête** avec le festival "Music en vignes" qui se déroulera au cœur du domaine de Château Paradis du 20 au 22 juillet 2011

» **Patrimoine :** rendez-vous en septembre pour les Journées nationales ! Déclinées sur le thème « Patrimoine d'hier et d'aujourd'hui » choisi par le Pays d'Aix, ces journées feront l'objet d'expositions et de conférences ainsi que d'ateliers enfants autour du Moyen-âge et de l'Antiquité sur notre territoire (au gymnase scolaire). Pour la période contemporaine, la visite d'une œuvre architecturale sera proposée. A vivre les 17 et 18 Septembre. Renseignements auprès de l'élue déléguée au Patrimoine Viviane LECUIVRE. Réservations des visites à partir du 1^{er} Septembre.



Le Puy, "champion de France" du tir à l'arc nature



Les Championnats de France de tir à l'arc nature à La Cride

Les 20, 21 et 22 mai, le Puy-Sainte-Réparate a accueilli quelque 700 archers, leurs familles, leurs amis et supporters, venus de la France entière, à l'occasion du **Championnat de France de tir à l'arc nature**. Cette discipline souvent méconnue, allie rapidité et précision sur des parcours de 42 cibles animalières en papier, en l'occurrence installés à La Cride. Cet événement était préparé depuis plus d'un an par la Fédération française de tir à l'arc, le *Club des Archers du Roy René* fondé il y a 25 ans au Puy, en collaboration étroite avec la Municipalité. Une lourde logistique et d'importants moyens techniques et matériels mis à disposition des concurrents ont mobilisé les services municipaux. Le vendredi le critérium par équipe de club s'est déroulé sur le plateau de la colline de la Quille. Le week-end, le championnat individuel sur un parcours installé aux abords du canal EDF a réuni femmes et hommes de toutes les catégories (benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans) dans toutes les disciplines : arc à poulies, arc nu, arc droit... Saluons les performances des Puéchens Seniors Paul HERNANDEZ arrivé 3^e en arc nu, et Hervé DESSORIS en arc libre. Christian GENIN, Président des *Archers du Roy René*, salue le travail des bénévoles à l'occasion de cet événement. La ville du Puy, qui avait largement défendu la qualité du site de la Cride pour cette compétition, peut être fière de l'accueil de grande qualité assuré à ces centaines d'hôtes sportifs, amoureux de la nature. ■

Du canoë à la boxe : retour sur un florilège d'animations sportives

Le printemps sportif puéchen a connu de multiples points d'orgue. Encouragés par la Municipalité, les Clubs sont toujours prêts à valoriser la pratique de leur sport favori et à convier le public à des découvertes parfois insolites. En concertation avec le Conseiller municipal Rémi DI MARIA, la vie sportive du village a ainsi été jalonnée récemment de rendez-vous aussi divers qu'une régates de Modelisme dans le cadre du Trophée Mistral, une manche du Championnat de France de trial avec le *Moto Club*, les « Roland Garros » locaux avec des championnats de tennis pour enfants, jeunes et adultes, la finale de la Coupe départementale de canoë Kayak, ou encore une soirée dédiée à la boxe au cours de laquelle le *Team LDM Boxing Club* a prouvé avec brio le succès croissant de ce sport aussi bien auprès du public masculin que féminin. Sans oublier, pour les fans de la petite reine, le passage de la course de l'*Amicale Vélo Club Aixois* sur la Commune. ■

Brèves

» Belle performance pour le BOP dont l'équipe seniors masculine en championnat départemental cette saison, et qui jouera donc en championnat régional à la prochaine rentrée.

qui a permis à près de 400 amateurs de course de découvrir, lors du week-end de Pentecôte, l'agilité et la rapidité des karts électriques, tandis que les plus jeunes pouvaient s'adonner au quad.



» Une piste de kart géante au cœur du village : tel était le pari - réussi ! - de Sport Evènement Passion



Chapeau bas à :

» Arlette COLOMBI, licenciée du club de course hors stade puéchen *Kilomètre 610*, qui est venue à bout du **Trail de la muraille de Chine** début juin. Cette aventure sportive exceptionnelle marquée par un esprit de convivialité et d'ouverture, compte 4 étapes de 15 à 20 km se déroulant sur la Grande Muraille, à la découverte d'une Chine authentique, de sa culture millénaire et de sa cuisine. Arlette a gravi 20000 marches sur 3000 m de dénivelé !



» Rémi DOSSETO, champion de France de handiboxe

Personnage à la fois timide à la ville et sans retenue sur un ring, la boxe est pour lui un moyen d'expression, une thérapie à son handicap. Coiffé de son tout nouveau titre

de champion de France handisport décroché début juin, ce jeune athlète de tout juste 18 ans, licencié du *Team LDM Boxing du Puy* depuis 5 ans, vit la boxe comme une évidence. La commission extra municipale des sports a voulu en savoir plus sur ce jeune puéchen.

Commission Des Sports : pourquoi as-tu choisi la boxe, que t'apporte t-elle ?

Rémi Dosseto : j'ai essayé d'autres sports, comme les arts martiaux ou le vélo, mais aucun d'entre eux n'a su me donner autant que la boxe. C'est un moyen d'expression. Cette discipline me fait du bien physiquement et mentalement.

CDS : Ton titre de champion de France handisport va-t-il changer des choses pour toi ?

RD : Non, je suis bien sûr heureux de l'avoir décroché, mais je le vis comme une étape dans ma progression, je ne pensais pas finir sur la première marche du podium. Tous mes collègues du

club ainsi que mes entraîneurs et mon père sont ravis pour moi.

CDS : quels sont tes projets ?

RD : Ils sont d'abord professionnels, j'aimerais devenir paysagiste, je fais tout pour ça, sinon sur le plan personnel, je vais dans un premier temps prendre des vacances avec ma famille, puis continuer à bosser ma boxe et essayer de me faire plaisir à la rentrée !

CDS : quelques mots sur tes entraîneurs ?

RD : ils m'ont toujours aidé et continuent de le faire, ils sont pour moi de véritables entraîneurs avec de vraies valeurs. ■

— La ronde des carnivals pour les tout-petits



Ce sont *Les bouts d'choux* et leurs assistantes maternelles qui ont ouvert le bal avec un défilé dans tout le village le 1^{er} mars, recueillant les sourires émus des personnes sur leur passage. Un festival de costumes et de visages radieux... ! Quelques jours plus tard, l'école de Saint Canadet a proposé son premier grand carnaval provençal. Rejoints par des enfants de toute la Commune, les élèves de l'établissement avaient préparé des danses traditionnelles qui se sont joyeusement insérées entre

les interventions théâtrales impromptues d'Isabelle DELMAS au gré des ruelles du hameau. Comme le veut la coutume, les festivités se sont achevées avec le procès de Caramentran sur le terrain de boules qui a une fois encore impressionné bon nombre d'enfants réunis pour cette réjouissante après-midi.

Enfin, les enfants de la maternelle Arc-en-Ciel accompagnés des bambins de la Crèche La Farandole ont offert eux-aussi un spectacle haut en couleurs. Tous les élèves avaient confectionné leur propre costume sur le thème de la forêt avec leur professeur. Une parade en musique a animé le cœur du village tout l'après-midi. ■



— Oui nos enfants aiment lire !

Pour son édition 2011 au mois de mai, la **Fête du Livre** a remporté son pari. Déclinée sur le thème de la forêt là encore, elle a permis à tous les élèves des écoles élémentaires et de la maternelle d'assister à de multiples ateliers qui rivalisaient d'originalité : théâtre kamishibai, calligraphie japonaise, lectures de contes, ateliers musicaux et créatifs... Les petits ne savaient plus où donner de la tête et ont savouré comme il se doit toutes

ces animations qui les ont plongés dans l'univers du livre. L'auteur convié pour l'occasion est même intervenu dans certaines classes de l'école de la Quiho pour dédicacer son ouvrage. Félicitations au *Centre Socioculturel*, aux écoles, à la Crèche, aux parents d'élèves, à *Zeste d'artistes* et aux élus impliqués dans cette manifestation pour la réussite de leur travail en commun.

Les tout-petits ne sont pas insensibles, eux aussi, à la magie des mots. C'est pourquoi, début février, la Municipalité a proposé aux bébés et enfants jusqu'à 3 ans une **animation lecture avec l'association "Lis & Relie"**, qui, comme son nom l'indique, préconise la lecture comme liant social et intergénérationnel. ■



— Des vacances pour tous

Le renforcement des activités de loisirs au sein du centre aéré, géré depuis février par l'association *Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud*, se traduit par une fréquentation du Centre en hausse les mercredis et pendant les vacances scolaires. Diversité, approche ludique et pédagogique, sont les maîtres mots de cette réorganisation qui mérite d'être saluée.

En complément du CLSH et des autres associations et clubs du village, la Municipalité propose des stages et des sorties qui remportent à chaque fois un grand succès. L'offre de stages à la semaine mêlant découvertes créatives ou culturelles et initiations sportives répond manifestement à la demande des 6-10 ans et de leurs parents. Quant aux plus grands, c'est la formule des sorties « à la carte » qui est proposée à toutes les vacances. Que ce soit pour une journée laser-ball ou une visite culturelle au festival d'Avignon par exemple, ces journées évasion affichent toujours complet.

Lors de la journée ski du 13 mars, 18 adolescents, principalement des lycéens, ont répondu présents. La réussite de cette sortie a motivé les élus et le service Enfance, Sports et Jeunesse pour ouvrir une animation équivalente uniquement aux skieurs débutants, en tissant un partenariat avec l'ESF. ■



Brèves

►► **théâtre citoyen** : Afin de se sensibiliser aux gestes citoyens et aux comportements responsables dans les transports scolaires, les élèves de CM2 ont assisté, sur invitation de la Municipalité en partenariat avec la CPA, à une représentation théâtrale pédagogique courant mars. Au vu des réactions suscitées, l'initiative sera renouvelée dans la mesure du possible.

►► **Collecte au bénéfice des Restos du cœur** : Cette année encore, les élèves du Conseil Consultatif municipal des Enfants ont apporté spontanément leur aide à la collecte organisée au profit de l'association caritative fondée par Coluche. Le dimanche matin sur le marché ils ont patiemment récolté des denrées non périssables.

►► **Eduquer à l'environnement** : la Communauté du Pays d'Aix, qui s'inscrit dans une démarche de sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement, a proposé cet hiver aux élèves de 2 classes de CE2 du Puy une animation relative au compost et à la valorisation des déchets.

►► **1^{er} pierre de la STEP** : A l'occasion de la pose de la première pierre de la nouvelle station d'épuration, les élèves des écoles élémentaires ont réfléchi à un acte symbolique et proposé d'enfourner dans les fondations des éléments représentatifs de leur génération, qui pourraient être retrouvés dans un lointain futur par leurs descendants ! Très concernés, leurs représentants du Conseil Consultatif municipal, accompagnés de Gilbert ARMENGAUD, Adjoint délégué aux affaires scolaires, ont donc enfilé une clé USB, un CD audio, un article d'un journal quotidien, une poupée Barbie ; petit trésor qui fut officiellement placé sous les premiers agglos du chantier.



Pour le confort des petits

Afin d'améliorer l'accueil des bébés et des tout-petits à la crèche La Farandole, la Municipalité a engagé des travaux d'aménagements dans le jardin, à la demande de la Directrice et de l'élue déléguée à la petite enfance, Orlane BERGE. Abrités

du soleil, ils profitent du bac à sable en toute sécurité. Ils pourront sous peu jouer plus au frais dans les différentes salles d'activités grâce aux nouveaux stores ainsi que dans le jardin sous la future pergola. ■



Bâti au XVII^e par la famille Le BLANC DE CASTILLON, le majestueux château d'Arnajon niché dans la campagne puéchenne, est aujourd'hui inscrit au répertoire des Monuments historiques. Depuis la moitié du XIX^e, la famille PASCAL se consacre à sa sauvegarde et à sa valorisation.



M. et Mme PASCAL

Lors des Journées du Patrimoine en 2008

La famille PASCAL et le Château d'Arnajon : une histoire d'amour

Au Château d'Arnajon, ce sont les ânes qui font office de chiens de garde ; à l'arrivée des visiteurs ils braient de concert lorsque le bruit du moteur diffère de celui du véhicule de leurs fidèles maîtres ! En longeant la grande allée de platanes, on aperçoit déjà l'immense bassin provençal caractéristique de cet écrin architectural et naturel.

C'est Bruno De SOLLIERS, le trisaïeul d'Albert PASCAL - aujourd'hui propriétaire des lieux avec son épouse Gaëtane Marie BENOIST-GIRONIERE et leurs enfants - qui acquit le Château d'Arnajon en 1833, configuré quasiment comme aujourd'hui.

A 60 ans, Albert PASCAL revient habiter à Arnajon après une jeunesse itinérante à suivre son père Officier, puis une vie professionnelle tout aussi vagabonde marquée par la découverte de pas moins

de 72 pays ! Il aime exprimer son plaisir d'être retourné au bercail, « plein usages et raison, vivre entre ses parents le reste de son âge » à la manière de l'Ulysse de Joachim du BELLAY. La sérénité du château l'apaise. Intimement lié à ce lieu où il passait deux mois de vacances chaque année étant enfant chez sa grand-mère, sa tête est emplie de souvenirs d'une vie quasi paysanne en autarcie au milieu des potagers, de la ferme et des femmes au lavoir. C'est à cette époque aussi qu'il se lie avec des

“transmettre intact le patrimoine que nous avons reçu”

Puéchens par le biais du « Patronage » du village. Aussi depuis 20 ans, avec un plaisir non dissimulé, il retrouve les Anciens sous le cèdre devant la mairie ou sur le banc de La Poste...

Tout en poursuivant encore pendant 12 ans sa carrière professionnelle dans le domaine de la construction de machines-outils de pointe, Albert PASCAL s'attelle alors à la poursuite de la préservation du site. La réfection des toitures des « fabriques » et des jardins constitue le premier chantier d'un programme pluriannuel de rénovation autofinancé jusqu'à présent par la famille, amoureuse de ces pierres et dont tous les membres mettent depuis toujours la « main à la pâte ». Les 6 enfants du couple PASCAL et leurs 10 petits-enfants savent profiter de ce cadre enchanteur mais veillent aussi à le préserver au mieux. Les vacances se passent donc souvent à vider et nettoyer le grand bassin ! Pourvu d'une élégante bastide, de deux pigeonniers, d'une exceptionnelle salle de fraîcheur (il n'en existe qu'une seule autre dans la région !), d'une orangerie, d'une chapelle, d'une ancienne ferme, de deux bassins, ou encore d'un escalier en fer à cheval le domaine est remarquable à plus d'un titre. Des papiers peints de 1833 sont toujours visibles dans certaines pièces. Mais l'entretien du domaine et de ses bois constitue cependant un challenge d'envergure, parfois bien lourd à porter...



La salle de fraîcheur

La mise en vente du château a été d'ailleurs plusieurs fois évoquée. Encouragés par le Maire Louis PHILIBERT en 1995, les PASCAL acceptent qu'une partie du site soit inscrite au titre des Monuments Historiques. Aujourd'hui, c'est donc l'ensemble des bâtiments et des jardins qui est protégé.

Consciente des contraintes liées à cette classification (avis préalable des Architectes des Bâtiments de France avant toute intervention, etc.), la famille se réjouit de la coopération avec la DRAC d'Aix-en-Provence et du travail de qualité effectué qui s'accorde avec sa volonté de transmettre intact le patrimoine reçu.

Le classement définitif permettrait sans doute l'apport de quelques aides financières fort utiles... En attendant, l'huile de coude et les bonnes volontés sont toujours de mise pour les rénovations, mais le recours à des mécènes pourrait être envisagé notamment pour restaurer la superbe salle de fraîcheur décorée de coquillages.

La famille PASCAL tient à ce que ce patrimoine puisse être connu de tous. C'est pourquoi le château ouvre ses portes pour les visites guidées de l'Office de tourisme d'Aix-en-Provence, lors des Journées du Patrimoine, ou encore pour des cours de cuisine méditerranéenne qui enchantent les étrangers. Il accueille aussi chaque été un grand concert en partenariat avec le Festival d'art Lyrique d'Aix-en-Provence, au profit de personnes atteintes du SIDA ou de malades en phase terminale. ■



Des artistes "croquant" le château

Résumé du dernier Conseil municipal

Le budget 2011 adopté à l'unanimité par le Conseil municipal.

Mercredi 6 avril, le Conseil municipal a adopté unanimentement le budget primitif de la Commune pour 2011 (qui s'élève à plus de 11M€), ainsi que ceux de l'eau et de l'assainissement.

Malgré le niveau des impôts locaux qui demeure inchangé, grâce à l'excédent de fonctionnement dégagé en 2010, à la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement et à l'optimisation des recherches de financements auprès de nos partenaires devraient permettre d'encourager encore de nombreux investissements pour l'amélioration du quotidien sur le village à hauteur d'environ 1,6M€ (en matière de voirie, dans les écoles, les bâtiments publics communaux, sur les réseaux, les espaces verts, les équipements sportifs). 2,8M€ seront quant à eux consacrés à l'extension des cimetières et aux travaux de voirie du collège.

Le Conseil municipal a également entériné une grande partie du nouveau classement des chemins ruraux et des voies communales, qui n'avait pas été mis à jour officiellement depuis 1972.

Une trentaine d'associations se sont vu attribuer

une subvention pour 2011, la 2e phase d'attribution étant prévue au Conseil municipal de juillet.

1.6M€ d'investissements pour l'amélioration de la vie au quotidien en 2011

En questions diverses a été salué le dynamisme du commerce local avec la réouverture de la Maison de la Presse et les autres changements de propriétaires récents ou en cours. Le Maire a également abordé le vaste projet de requalification du quartier des écoles et de la cave coopérative, dont l'étude a été présentée à l'ensemble des élus et des membres des Ateliers extra municipaux de l'urbanisme ex-« Commission ZAD » sur ce sujet, voir aussi le dossier de ce magazine... ■



Parmi les équipements publics concernés par les investissements en 2011, les restaurants scolaires pour lesquels une étude d'insonorisation sera lancée, et la cour du gymnase des écoles qui devrait être pourvue d'un préau.

Libre expression de la Majorité

Après la Poste, la Gendarmerie, les emplois dans les écoles, c'est au tour de la Maison de la Sécurité sociale d'être menacée. Parmi les engagements pris auprès de nos concitoyens il y a trois ans, nous avions exprimé notre détermination à défendre les services de proximité afin de garantir le meilleur épanouissement possible de chacune des Puéchennes et chacun des Puéchens au sein de notre village créatif. Nos inquiétudes sont vives aujourd'hui, face au désengagement de l'Etat dans des domaines aussi divers qu'essentiels comme la sécurité, l'éducation et l'accompagnement des plus fragiles.

Nous avons obtenu satisfaction quant au maintien d'une coopération directe avec la Gendarmerie de Venelles plutôt qu'un rattachement à la Police nationale d'Aix, ce qui garantit une meilleure prise en compte de nos problématiques de sécurité spécifiques aux petites communes rurales. En revanche nous demeurons très soucieux et vigilants en ce qui concerne les « emplois de vie scolaire », lourdement amputés cette année et pourtant indispensables à la bonne marche de nos écoles et à l'accueil des élèves. Sur ce sujet nous demeurons dans l'attente d'éléments d'information complémentaire de la part du Ministère de l'éducation nationale que nous avons sollicité.

Aujourd'hui, après plusieurs initiatives menées auprès de la

Direction départementale de la CPAM et du Ministre des solidarités et de la Cohésion sociale, nous apprenons la fermeture programmée du service de sécurité sociale du Puy-Sainte-Réparate à l'horizon 2011, dans le cadre d'une « nouvelle organisation de la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône baptisée "CPAM 2011-2013" ». Aux côtés des administrés qui avaient renforcé notre démarche à l'aide d'une pétition, l'ensemble de la Municipalité s'oppose à un nouveau désengagement des services de l'Etat qui met à mal le service public de proximité dans les territoires ruraux. Nous continuerons à exprimer notre indignation face à la recentralisation des points d'accueil et la transformation d'un service personnalisé en une plate-forme téléphonique qui vont à l'encontre des attentes d'une population éloignée des grands pôles urbains, souvent âgée ou en difficulté sociale. Sachez que nous restons mobilisés, mais nous comptons sur votre aide, au-delà de tout clivage politique.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU, Brigitte PANICHI, Michel REYRE, Sergine SAÏZ-OLIVER, Gilbert ARMENGAUD, Muriel WEITMANN, Philippe FOLIOT, Lucienne DELPIERRE, Orlane BERGE, Odile IMBERT, Maryvonne PESTRE, Edmond VIDAL, Chantal LEOR, Bernard CHABALIER, Viviane LECUIVRE, Rémi DI MARIA, Jacqueline PEYRON, Michaël DUBOIS, Geneviève DUVIOLS, Rodolphe REDON.

Libre expression de l'Opposition

Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction.

Notre municipalité, après la mise en sommeil ou plutôt en coma prolongé du projet des Bonnauds (zone d'urbanisation nouvelle sortie 'EST' du village) dû à l'absence de P.L.U. lance un nouveau projet : l'éco-quartier de la coopérative (programme très intéressant). La commission Z.A.D. (Zone A Urbaniser) avait pourtant prévenu Monsieur le Maire qu'il fallait en urgence aborder la difficile question du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) avant d'envisager l'aménagement d'un nouvel espace urbain. J'insiste souvent sur la nécessité de dynamiser la vie économique du centre village avec une PPP. (Participation Public Privé). Il serait ainsi possible de créer du commerce et de l'habitat. Le temps est révolu où la puissance publique pouvait dominer la vie locale, augmenter les impôts (en particulier la taxe professionnelle), créer des zones constructibles (sans prévoir l'assainissement, les voies de desserte...). La réforme des collectivités locales va durcir l'attribution des financements : si nous pouvons disposer actuellement de 80 % de subventions, ce taux devrait baisser à 50 % maximum en limitant à UN co-financier au lieu de TROIS voire QUATRE. Le préfet de Vaucluse a prévu de rattacher les 14 communes du Sud-Luberon à la C.P.A. et la Communauté Urbaine de Marseille absorberait bien la C.P.A. dans une aire urbaine pour mutualiser les recettes et les dépenses. Je pense que l'avenir sera plein de nouveautés et de surprises pour notre petit village rural qui sera DE TOUTES FAÇONS BIEN OBLIGÉ DE BOUGER POUR NE PAS DÉPÉRIR.. mais ce sera sans moi.

Le Puy Sainte Réparate avant tout
Henri BRINGUIER

Chers concitoyens chers amis
Ce billet périodique me permet de vous retrouver avec plaisir et de vous informer de mon action au sein du conseil. Parmi les événements marquants, dernièrement, j'ai assisté à la pose de la première pierre de la station d'épuration, un équipement majeur qui conditionne le développement urbanistique de notre village. Il aurait du voir le jour depuis longtemps et permettre à la collectivité de bénéficier de financements extérieurs plus conséquents. Présent à la réunion de la commission : «ateliers de l'urbanisme» en charge du projet de requalification de la cave coopérative, j'ai attiré l'attention de mes collègues sur la problématique du stationnement dans un secteur très fréquenté. Il convient de veiller à ce que les aménageurs et l'équipe municipale entretiennent une véritable concertation avec la population sur tous les projets. Evitons de renouveler les erreurs du passé (un mauvais choix de terrain pour le collège ou un aménagement de la place Philibert onéreux et non prioritaire etc ...).

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un bon été.

Mon ambition, votre bien-être

Alain SCANO

Jusqu'à lors épargnés, nous constatons jour après jour que l'insécurité s'installe peu à peu dans notre village. Qui n'a pas déploré ces derniers mois quelque incivilité commise ça et là, mégots, seringues et canettes de bières cassées, signes encombrants et durables d'une activité nocturne intense ? Qui n'a pas eu vent de dégradations dans les gymnases, les écoles et autres établissements publics, symboles forts de la cohésion sociale foulés aux pieds ? Qui n'a pas eu un voisin cambriolé, même en plein jour; sans parler des commerçants de plus en plus visités par des clients noctambules ?

La drogue, mal de notre jeunesse, est en vente dans tous les recoins du village, au vu et au su de tous, sans que personne ne s'en préoccupe.

Et notre maire, dans tout ça ? Il ne fait rien, par calcul politique. Il laisse faire pour exaspérer la population, dont une partie, de plus en plus importante, va, en désespoir de cause, voter FN -second score aux dernières cantonales-, se préparant ainsi une réélection confortable.

Non, monsieur le maire, il ne faut pas jouer avec le feu ; la sécurité est un droit pour tous nos concitoyens ; le strict respect de la loi est une protection pour nos jeunes; la prévention, un moyen d'éviter tout ce gâchis. Alors de grâce, agissez !

« Bien vivre au Puy »
Claude AUBERT
Christian JUMAIN
Serge ROATTA

NAISSANCES

Mars 2011

- 04 HONORÉ Stella, Marie-France, Martine
16 PLUMEAU Maëly, Patricia, Nelly
20 VIDAL Lily, Patricia, Francine

Avril 2011

- 02 JESNE Adrien, Jean, Karl, Florent
12 BONETTO Shun Mike
12 BOURDEAU Gaëtan Ethan Aymeric
16 DRIDI Anissa
24 FALCHI Enzo, Richard, Fabrice

Mai 2011

- 04 ESPOSITO-GRILL Thomas, Erwan
11 ISOARD Maëlice
13 DEMARIA JOUANIQUE Lou, Joëlle, Isabelle

MARIAGES

Février 2011

- 18 TOURY Olivier, Jean, François et LADET Valérie, Flavie, Germaine

Mai 2011

- 14 EYRAUD Luc Emmanuel et BARBARIT Aude

Juin 2011

- 03 PERRET Yves, Marie, François, Xavier et DOYLE Kathleen Mary
11 TABET Nicolas et COLOMBET Vanessa, Sabrina
11 MEYER Martin François et TAILLARD Emma, Micheline, Alice

DECES

Février 2011

- 16 BIRCHLER Gilbert, André
18 NOU Angèle Madeleine Josèphe veuve BAILLS

Mars 2011

- 03 TOVAR Valentine veuve BOURDAREL
05 BURLE Jean André Roger
08 VALERO Michel Pierre
12 CONSOLIN Henri Albert
11 DOS SANTOS PAULO Manuel
13 FERRATO Anna Maddalena veuve COTTA
15 PANCRAZI Jules Léon
16 CASORLA Antoine
19 HILLION Marie Louise épouse FARNET
23 REVERT Annie Michèle veuve CHAHINE-AMALIS
23 ESCALANT Ernest
24 CONTE Yvan Georges Christian
25 ATLAN Roger Moïse René
30 PANDOLFO Rose Olga veuve TARANTO

Avril 2011

- 05 VEYRUNE Jean
07 DEL CORPO Alain Mario
13 ALAUX Maurice Paul
17 BERTOLOTTO Clément Raoul
17 CHAPPUIS Laurent Charles
21 CASSAR Huguette Marie Antoinette veuve CAYMARIS
24 PELENC Auguste Joseph
28 RIABI Boubekeur

Mai 2011

- 02 CAPARROS Carmen
02 HARDOUIN Ghislaine Christiane Colette épouse RENAUDET
03 HERMAN Marcel Florent André
05 LEFÈVRE Simone veuve CORTIAL
06 RANCHIN Paul Victor Bernard Noël
10 RIVOIRO Walter
11 ARBAUD Jean Ernest
11 LE MAGUET Léonie Marie Françoise épouse LAMOTTE
11 JULIEN Denise Paulette Fernande Marie veuve PARET

- 14 THOMAS Marie Alice veuve ULMER
24 PLUMIER Ginette Fernande Gabrielle veuve THOMAS
25 POIRET Concetta Marie Claire veuve JEANNIN
29 CHASSAUD Armand Léonce
30 FARAGGI Nelly veuve CRISPIN

Juin 2011

- 02 PICHARD Michel Henri Jacques
03 GRAINDORDY André Louis
05 SALEM Jeanne, Laure veuve LAILHEUGUE
06 CARETTA Fernande Anne-Marie veuve BUFFET
06 SAMMUT Charles Jean
11 PESTIER Marguerite Denise
11 RICHIER Ginette, Eugénie, Emilienne veuve ESMENARD
11 CALDIER Simone, Jeanne, Anne veuve MANSON
14 LECLERC Alain René Georges

Se souvenir, ensemble

8 Mai : Commémoration de la fin de la guerre de 1939-45

« *Ce que nos morts attendent de nous, ce n'est pas un sanglot, mais un élan.* »
(Pierre Brossolette, Résistant)

En présence du Conseiller général du Canton Alexandre MEDVEDOWSKY, les anciens Combattants, le Maire et l'ensemble des élus, ont commémoré l'arrêt des conflits du 8 mai 1945, aux côtés d'administrés de tous âges rassemblés ce jour-là.

Soulignant le rôle essentiel des Anciens combattants, très actifs au Puy, dans le travail de transmission, véritable rempart contre toute tentative d'oubli ou de minimisation, Jean-David CIOT a mis l'accent sur les leçons à tirer de notre Histoire commune : « *Ne pas laisser le moindre espace au racisme, à la stigmatisation des étrangers, à la désignation des plus faibles et des plus pauvres comme responsables de nos maux.* ».



Christian BOSC,
décoré de la Croix
de la valeur militaire



Guy LEMAIRE,
décoré de la Croix du combattant
volontaire AFN



Carneval de Pâques



Carneval des tout-petits



Les enfants en sortie avec le centre de loisirs



Carneval de St Canadet



Démonstrations de danse irlandaise et de danse provençale pendant la journée de l'Europe



Retour en images sur les festivités... voir aussi p 8